



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

TRESORERIE : Fernand Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12. Cercle Pégase, Bruxelles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

VACANCES

Les vacances ne sont pas seulement la récompense d'une année de travail, c'est également une nécessité psychologique pour réparer les dégâts causés à l'organisme par un labeur devenant de plus en plus épuisant pour les nerfs. Il y a quelques années on pouvait peut-être encore s'en passer, actuellement on les attend avec impatience, le rythme de la vie les imposent. Mais il faut organiser ses vacances pour en retirer le maximum de bienfaits. La première chose à faire c'est de bien choisir le moyen de se soustraire à toute réminiscence de son travail, de se détacher de toute contrainte, de se détendre complètement.

Pour y arriver il s'agit de s'entraîner dès le début de la saison, en accompagnant dès le début les excursions du cercle, en enfourchant chaque fois que possible, sa fidèle bécane, en augmentant graduellement le kilométrage et l'effort, de manière à être physiquement en état de vaincre les difficultés de l'itinéraire que l'on aura tracé. Il faut également choisir avec discernement les amis qui composeront l'équipe. Il vaut mieux partir seul que de s'entourer de gens qui chicanent pour un rien

et vous mettent les nerfs en boule, résultat contraire du but à atteindre.

Mais surtout préparez-vous à partir avec un esprit jeune et rappelez-vous les paroles de Mac Arthur : « La jeunesse n'est pas une période de la vie, c'est un état d'esprit. Chassez loin de vous pendant ces quelques jours les idées qui vous rendent mornes et moroses. Redevenez des gosses. Et n'épargnez pas l'effort pourvu qu'il vous apporte de l'imprévu et de l'émerveillement. Et poussez plus loin encore si le paysage peut vous enthousiasmer. Sacrifiez, au besoin, votre goût du confort pour l'Aventure. Car c'est Elle la grande animatrice de nos vacances. Sans Elle pas de succès complet. Mais me direz-vous, on ne prépare pas l'Aventure et il n'est pas indiqué de préparer ses vacances. Erreur. Un projet bien étudié réservera une place d'autant plus importante à l'aventure qu'on a l'esprit plus jeune.

Et maintenant, mes amis, au travail. Penchez-vous sur vos cartes et vos guides. Choisissez avec soin les coins qui vous semblent dignes d'être explorés. Constituez dès maintenant vos équipes qui seront automatiquement homogènes si chacun de ses membres s'imprègne de cette idée : « Je pars en Vacances ».

Vipre.

Assemblée mensuelle du lundi 5 février 1951

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 5 FÉVRIER 1951, à 20 h. 15' précises, au local : « *PIEDBOEUF-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du mardi 2 janvier 1951 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Marathon du 11 février 1951 ;
4. Banquet du 25 février (45^e anniversaire) ;
5. Séance commémorative du 45^e anniversaire ;
6. Trophée Pégase ;
7. Visites documentaires ;
8. Divers ;
9. Perception des cotisations ;
10. Causerie avec projections lumineuses en couleurs par M. Porret, Directeur à l'Office du Tourisme Suisse, sujet : « *Les Routes Alpestres* ».

N. B. — Nous prions nos membres d'assister en grand nombre à nos réunions mensuelles, ils récompenseront par leur présence, les efforts de leurs dirigeants.

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 8 février 1951, à 20 h. 30'.
La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat le jeudi 22 février 1951, à 20 h. 30'.



Excursions pédestres dominicales.

Tous les dimanches, réunion cycliste à 10 h., Entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise) ; pique-nique avec les pédestriens.

Dimanche 4 février 1951. — Réunion à 8 h. 30', place Rouppe, départ en tram à 8 h. 44', précises pour Maransart, Payot, Château d'Aywiers, Sauvagemont, La Basse Hutte, Le Cala, Ferme Ruart, Clairbois, Bousval (pique-nique) ; Bois de Thy, Wanroux, Château de Pallandt, Ceroux, Ferme de Moriensart, Beaumont, Renival, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert. Retour en tram. 20 kms. Pilote : M. M. Mansy.

Dimanche 11 février 1951. — Réunion à 8 h., place St-Denis à Forest, (à 8 h. 10', départ de la seconde étape du Marathon). Départ de l'excursion à 8 h. 30' précises, Droogenbosch, Dachelenberg, Beersel, Chapelle-Saint-Lambert, Ferme de Padenborre, Huysinghen, Kluis-Bosch, Hal (Pique-nique avec les participants au marathon) ; Crabbosch, Solheide, Alseberg, 18 kms. Retour en autobus à Uccle pour assister à l'arrivée des concurrents à 17 h. 30', *Au Tonneau d'Or*, 803, chaussée d'Alseberg à Uccle. Pilote : M. R. Porta.

Dimanche 18 février 1951. — « *Cloture de la Saison Pédestre* ». — Réunion à 8 h. 45', à La Roue à Anderlecht, départ à 9 h. précises, Vallée de la Zuen, Château de Nuwenhove, Château Coloma, Le Beisbeek, Château de Gaesbeek (pique-nique *Chez Bertha*) ; Château de Groenenberg, Le Ziepbeek, Kwade Wegen, Le Beersbrugbeek, Zobbroeck, Leeghof, La Vlese, La Roue. 20 kms. Pilote : M. R. Porta.

Dimanche 25 février. — Banquet du XLV^{me} Anniversaire

MARATHON PILOTE DU 11 FÉVRIER 1951.

ITINÉRAIRE.

1^{re} étape. — Départ à 6 h., rue Potagère, 69, place Louise, entrée du Bois, avenue Winston Churchill, place Albert, place Saint Denis 10 kms ; arrivée à 8 h. Pilote : M. R. Porta.

2^e étape. — Départ à 8 h. 10', Le Bempt, Drogenbos, Beersel, Solleberg, Lot (route de Huizingen) ; 20 kms ; arrivée à 10 h. 10'. Pilote : M. A. Reynaerts.

3^e étape. — Départ à 10 h. 20', Leeuw-Saint-Pierre, Rukkelingen, Hal église (pique-nique), 30 kms ; arrivée à 12 h. 20'. Pilote : M. G. Mathieu.

4^e étape. — Départ à 13 h. 20', Esschenbeek, Vroenenbosch, Septfontaines, Alseberg (arrêt de l'autobus), 40 kms ; arrivée à 15 h. 20'. Pilote : M. R. De Bock.

5^e étape. — Départ à 15 h. 30', Rhode-Saint-Genève, Espinette Centrale, Hollebeek, Verrewinkel, avenue de

la Chênée, rue du Repos, avenue de Wolvendael, Uccle-Globe, 50 kms; arrivée à 17 h. 30'. Pilote : M. A. Reynaerts.

Règlement. — Les participants pourront s'inscrire rue Potagère à 5 h. 55', à Forest à 8 h., Lot à 10 h. 10', et à Hal à 13 h. 15'. Ils devront spécifier s'ils entendent concourir pour le brevet de 50 kms, 40 kms, 30 kms ou 20 kms.

Le concurrent sera disqualifié s'il : 1) n'effectue pas entièrement le parcours pour lequel il s'est inscrit. 2) abandonne le pilote. 3) ne suit pas les instructions de ce dernier.

Le brevet sera décerné à toute personne qui aura satisfait aux conditions de parcours prévues pour sa catégorie. Le cercle offre, en outre, une médaille à chacun des membres arrivant dans la catégorie des 50 kms.

Le marathon aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques sauf toutefois en cas de verglas sérieux.

Le Marathon compte pour 10 points (50 kms), 7 points (40 kms), 4 points (30 kms), 2 points (20 kms) parmi les épreuves retenues pour l'obtention du Trophée Pégase, voir article d'autre part. Nous invitons donc tous nos sportmen à y participer.

MOYENS DE TRANSPORT. — *Forest, place Saint-Denis*, trams 52, 53, 58, 74, Trolleybus 54. *Lot*, autobus Bruxelles-Midi (avenue Fonsny). D. 9 h. 30', A. 9 h. 56'. *Hal*, tram place Rouppe D. 11 h. 40', A. 12 h. 25'. Train Midi, D. 12 h. 22', A. 12 h. 38'.

D'Alseberg pour Uccle, Autobus, D. 15 h. 40', A. 15 h. 55', ensuite toutes les 30 minutes. *Uccle-Globe*, trams 6, 7, 9, 10, 11, 58.

Réunion intime. — A partir de 17 h. 30' *Au Tonneau d'Or*, chaussée d'Alseberg, 803, à Uccle (entre la rue Xavier De Bue et le Globe). Une salle nous est réservée au premier étage. On chantera, on dansera.

N. B. — Les concurrents partant à 6 h. du matin pourront éventuellement déposer leur vélo au secrétariat.

Brevet de lecture de cartes : (L.V.B. Anvers septembre) : 5 points. Soit un total de 100 points.

Les détails complémentaires utiles seront fournis lors de l'annonce de chacune des épreuves. Pour la diagonale, il suffit évidemment de se conformer aux règles édictées par la F.B.C. (renseignements au secrétariat).

Le Trophée ne serait pas attribué si le vainqueur n'avait pas participé à quatre au moins des épreuves susmentionnées et s'il totalisait moins de 50 points.

NOUVEAU COMITÉ

Voici la composition du Comité pour l'année 1951, telle qu'elle résulte des élections du 2 janvier 1951 :

Présidence : M. Paul Lhoest ; *Vice-Présidence* : M. Richard De Bock ; *Secrétariat* : M. Robert Porta ; *Adjoint au secrétariat* : M. Roger Mignolet avec la rédaction des procès-verbaux ; M. Henry Van Orshoven avec le service de l'économat ; *Trésorerie* : M. Fernand Stock ; *Adjoint à la Trésorerie et service photographique* : M. Emile Mathieu ; *Direction des Fêtes et Visites documentaires* : M. Marcel Mansy ; *Adjoint à la Direction des Fêtes* : M. Robert Mayné ; *Propagande et F.B.C.* : M. Albert Reynaerts.

Bibliothécaire : M. René Servais.

Le Comité s'est adjoint les personnes suivantes en qualité de conseillers : MM. Albert De Mol, Georges Mathieu, Maurice Carels, Paul Martens et René Servais.

Pilotes : MM. Richard De Bock, Maurice Carels, Marcel Mansy, Paul Martens, Emile Mathieu, Georges Mathieu, Robert Mayné, Joseph Mierop, Roger Mignolet, Robert Porta, Albert Reynaerts, Henry Van Orshoven.

Pilote Ajiste : M. René Servais.

BANQUET DU XLV^{me} ANNIVERSAIRE

Désirant réunir nos membres en une manifestation intime pour célébrer le quarante-cinquième anniversaire de notre Cher Pégase, nous organisons un banquet qui aura lieu le dimanche 25 février 1951 à 13 h. 30' à *Piedboeuf-Bourse*, 35, rue du Marché-aux-Poulets à Bruxelles. En voici le

M E N U

*

Hors d'Œuvres

Potage aux Tomates

Croquette de volaille

Poulet au Porto

Gâteau

* *

TROPHÉE PÉGASE

Le Comité a décidé l'attribution annuelle, et pour la première fois à la fin de 1951, d'une plaquette, dénommée « *Trophée Pégase* », au meilleur sportif du cercle.

Le Trophée sera décerné au membre qui aura obtenu le plus grand nombre de points en participant aux épreuves ci-après :

Marathon (11 février : 50 kms, 10 points; 40 kms, 7 points; 30 kms, 4 points; 20 kms, 2 points.

Diplôme du Randonneur (6 mai) : 7 points.

Bruxelles-Boترange (13 mai) : 12 points. (Départ à minuit; l'épreuve de côte réussie isolément vaut 2points).

Brevet De Mol (24 juin) : 20 points.

Bruxelles-Reims (épreuve organisée par Pégase le 21 juillet) : 10 points.

Fête Champêtre (2 septembre) : 16 points.

Diagonale Ostende-Luxembourg : 20 points.

Ce banquet sera suivi d'une sauterie.

Le prix du menu, pourboire compris, est fixé à 100 francs. Ce montant est à verser au compte chèque postal du Cercle Pégase, n° 1472.12, avant le 15 février 1951, ou à la réunion mensuelle du lundi 5 février 1951.

Nous espérons que vous ne manquerez pas de fêter avec nous dans notre intimité habituelle, les 45 ans de notre bon et vieux Pégase.

NOTRE XLV^{me} ANNIVERSAIRE

Nous fêtons cette année le Quarante-cinquième anniversaire de la fondation de notre cercle bien-aimé. Le Comité fait un appel pressant aux membres pour qu'ils assistent en grand nombre à la manifestation commémorative qui aura lieu à *Piedboeuf-Bourse*, le *lundi 5 mars 1951* et à laquelle ont été invitées les différentes personnalités du monde cyclotouristique.

Le programme de cette importante réunion paraîtra dans notre prochain numéro. Nous espérons donc, que notre salle de réunion sera beaucoup trop petite pour contenir nos amis, ainsi que nos membres, anciens et nouveaux, et que ceux-ci prouveront ainsi leur fidélité à leur cercle qui leur procure tant d'heures heureuses.

Parmi les autres manifestations prévues au cours de cette saison, il sera organisé les 21 et 22 juillet un grand concours de régularité entre Bruxelles et Reims (195 kms) ouvert à tous les cyclotouristes affiliés à la Fédération Belge de Cyclotourisme, soit à titre individuel, soit par l'intermédiaire d'un cercle. Le règlement paraîtra dans notre numéro de mars prochain.

ÉCHOS

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1950, soit au Trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte-chèque postal n° 1472.12 du Cercle Pégase, Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 40 frs ; Membre protecteur : 60 frs ; Membre donateur : 100 frs ; A.S.B.L. : 50 frs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la Trésorerie du cercle: *Fédération Belge du Cyclotourisme* : affiliation : 10 frs ; affiliation et abonnement à la revue « Cyclotouring » : 60 frs. *Auberge de la Jeunesse*. Pour les plus de 20 ans : 35 frs. Pour les moins de 20 ans : 20 frs. Droit d'entrée : 10 frs.

CARNET BLANC. — Nous venons d'apprendre le mariage de nos amis : Claire Vincké et André Mortier.

Nous présentons aux heureux époux nos plus vives félicitations et vœux de bonheur.

— Le 20 janvier 1951 a été célébré le mariage de nos amis : Georgette Maertens et François Peeters. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et leur envoyons nos sincères félicitations.

Et voilà encore deux mariages 100 % Pégase.

CARNET ROSE. — Le manque de place dans notre dernier numéro nous a empêché de vous annoncer la naissance d'une future cyclotouriste : *Brigitte*, fille de M. et Mme André Menier. Nos plus vives félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur pour notre futur membre.

CARNET NOIR. — C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès inopiné de notre membre fondateur, pilote de 1906 à 1914

Monsieur CLÉMENT PAUWELS

C'est d'un cyclotouriste fervent que nous pleurons la disparition. Nous présentons à sa famille nos plus vives et sincères condoléances.

— Notre ami Richard Collesaeer vient d'avoir la douleur de perdre son père. Nous lui présentons ainsi qu'à son épouse nos condoléances les plus émues.

OMISSION. — Dans son rapport sur l'exercice 1950 présenté à la dernière assemblée mensuelle, le secrétaire a omis de citer le brillant exploit de notre ami Pierre Abbeeloos qui a terminé dans les limites prescrites le Critérium d'endurance Bruxelles-Luxembourg et retour organisé par le Groupe Cyclo.



FIN DE SAISON — GRAISSEZ VOS CHAUSSURES.

CYCLISTES! Ne vous mettez pas en route
sans une bonne pèlerine.

Exigez la RAINEX comme avant guerre.

En vente : *Cycles AJA X*, 175, Bd M. Lemonnier, et *Etablissement QUICK*, 18, Rue des Comédiens, à Bruxelles.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Froebel, 9, Brux., — Tél. 12.78.05.